

<https://ricochets.cc/En-prison-depuis-quatre-mois-Son-seul-crime-Etre-anarchiste.html>



En prison depuis quatre mois. Son seul crime ? Être anarchiste

- Les Articles -

Date de mise en ligne : dimanche 19 mai 2019

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

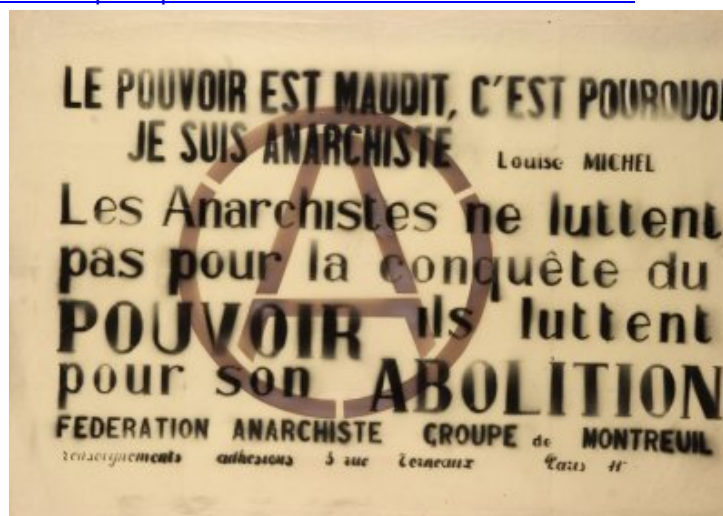
Depuis quatre mois, un jeune homme est enfermé à Toulouse. Aucun délit réel ne lui est reproché. Mais ses opinions anarchistes l'ont fait mettre en examen pour « association de malfaiteurs »... à lui tout seul. Il comparaît ce vendredi devant le juge.

Extraits de l'article : [En prison depuis quatre mois. Son crime ? Être anarchiste](#) :

Ce qui en revanche est étayé de faits, c'est la criminalisation des manifestants, dénonce Me Philippe de Veulle, avocat au barreau de Paris et cofondateur du collectif Robes noires et Gilets jaunes. Pour cet avocat parisien, l'affaire de R. constitue un exemple du glissement autoritaire du gouvernement dans le mouvement social : « Cette histoire confirme mes dénonciations sur la nature de ce régime. Avec ce mouvement social, on est confronté à une justice d'exception qui fera date dans l'histoire. Si ce jeune homme est soupçonné, la police a des moyens pour le mettre sur écoute ou le filer. Il n'y a pas de faisceau d'indices assez forts pour le priver de liberté mais dès qu'il s'agit de Gilets jaunes, tous les moyens sont bons pour exercer une justice hors du commun. »

À Toulouse, comme sur tout le territoire, plusieurs dossiers judiciaires concernant les Gilets jaunes ont été ouverts pour le délit d'association de malfaiteurs. Un délit qui permet depuis la loi du 3 juin 2016 à€” promulguée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme à€” d'utiliser des techniques d'enquête réservées jusque-là aux services de renseignements.

- ▶ Article complet sur [En prison depuis quatre mois. Son crime ? Être anarchiste](#)



Remarques persos

Cette affaire, et plein d'autres, montre la nature conservatrice et autoritaire de la police et de la « justice », ce sont des organismes au service du status quo, pour défendre les institutions antidémocratiques en place et le système capitaliste qui contrôle ou infuse à peu près tout.

Etat et capitalisme sont prêts à utiliser tous les moyens de répression

Comme dans les films d'anticipation dystopiques, on peut être arrêté, condamné, emprisonné sur de simples présomptions, des supputations policières, même en l'absence de faits ou de preuves.

C'est la marque d'un [passage de la « démocratie » à une forme de dictature](#).

Plus que jamais, l'Etat et le capitalisme sont prêts à utiliser tous les moyens de répression pour essayer de durer en tentant d'étouffer toute révolte.

Sauf quelques exceptions individuelles, flics et juges appliqueront les lois et la répression, avec plus ou moins de sévérité peut-être, mais ils obéiront, [comme ils l'ont toujours fait](#).

Si besoin, l'Etat augmentera leurs salaires ou engagera d'autres mercenaires moins regardants pour remplacer les démissionnaires ou désobéissants éventuels.

C'est aux gilets jaunes et autres résistants de bien prendre la mesure de tout ça, et d'agir et s'organiser en conséquence au lieu de juste continuer les formes « habituelles » (légales, réformistes, épisodiques) et sans effets de contestations.

Sous domination capitaliste et en l'absence de démocratie, les protestations autorisées et encadrées par le régime n'ont guère d'effets malheureusement.

Les rebelles développeront de plus en plus sans doute d'autres formes de résistance :

- blocages, émeutes, sabotages, pillages
- multiples caisses anti-répression autogérées
- médias de contre-information et militants
- lieux autonomes, maisons du peuple...
- communications et réunions furtives
- caisses de grèves sauvages
- activités autogérées hors capitalisme et indépendantes de l'Etat
- etc.